

#### **SOMMAIRE**



- \*Travaux 2018
- \*Convention : aide aux communes
- \*Déneigement et règles de civisme
- \*Principales décisions du conseil municipal
- \*Rétrospective
- \*Recrutement pompiers
- \*Réhabilitation du cimetière intercommunal Méziré-Morvillars
- \*Loi labbé : votre jardin sans pesticides

### Vie scolaire

\*Périscolaire : Plan Mercredi et Soirée Magique \*Carnaval de Méziré 2019

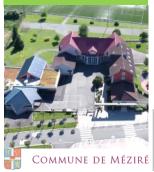


Calendrier manifestations 1er semestre 2019



Etat civil

www.mezire.fr



Chères Méziroises et chers Mézirois,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2019 ; qu'elle vous apporte santé, réussite et amour ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères.

Tournons la « page 2018 », emprunte de tant d'agitations, pour nous recentrer en 2019 sur l'essentiel, la cohésion, dont les déclinaisons, nombreuses et variées, permettent d'assurer le bien-être de tous.

En cette période hivernale, mes premières pensées se tournent vers les personnes âgées qui nous entourent, vulnérables, auxquelles nous devons apporter une attention particulière. Soyez vigilants et solidaires à leur encontre.

De vigilance, il sera question avec la mise en place de la démarche « voisins vigilants » que je souhaite développer sur le territoire communal, avec l'accompagnement de la préfecture et de la gendarmerie (une réunion publique sera organisée à ce sujet). Dans ce dispositif de veille assurée par les habitants d'un quartier, la cohésion prend tout son sens.

Les travaux réalisés dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants sont autant de vecteurs favorisant également la cohésion : la rue de Beaucourt est à présent sécurisée et enjolivée, le skate-park quasiment achevé – j'espère que les enfants et adolescents en feront bon usage, sachant que la commune décline toute responsabilité en cas d'accident, le Plan Local d'Urbanisme (toujours en cours de réalisation) devrait être arrêté au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020, et les travaux de mise en accessibilité seront poursuivis comme le prévoit l'agenda d'accessibilité programmée.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas... ainsi, 2019 sera une année sans gros investissements, il en va de la santé financière de la commune.

Enfin, et c'est là sa forme la plus démonstrative, la cohésion se traduit par la participation de chaque citoyen aux évènements de la commune. Et je souhaite vous voir encore nombreux lors de nos manifestations à venir : Carnaval, Fête de l'Escargot, Fête de la musique. Je vous rappelle que nous sommes toujours en recherche de bénévoles aux seins de nos associations et que vous êtes les bienvenus.

Le conseil municipal et moi-même restons à votre écoute.

Le Maire, Rafaël RODRIGUEZ

En cas d'urgence, merci d'appeler au numéro de permanence des élus : 06 45 07 88 53

### VIE COMMUNALE

### Travaux 2018

### Mise en sécurité de la rue de Beaucourt





Afin de mettre en sécurité la rue de Beaucourt, le conseil municipal avait décidé de mettre en place trois plateaux surélevés.

Ces travaux, terminés depuis décembre 2018, permettront, nous l'espérons, de réduire la vitesse des véhicules.

La création de trottoirs a été réalisée pour assurer la sécurité des piétons le long de cette route départementale. Nous avons également procédé à l'enfouissement des réseaux secs.

Ces travaux (sécurisation et enfouissement) ont un coût global de 583 716,34 €.

Nous avons reçu le soutien financier de : Territoire d'Énergie, Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le Conseil Départemental, la Préfecture, le sénateur M. Perrin Cédric, et le député M. Boucard Ian pour un montant global de 371 389,02 €.

### Nouvel abri bus : Route de Morvillars





L'ancien abri bus situé sur la route de Morvillars étant endommagé, la commune a fait le nécessaire afin de le remettre en état pour assurer la sécurité des administrés le long de cette route départementale.

Budget de l'opération : 12 078,00 €.

La préfecture nous a attribué une subvention de 5 032,25 € et optymo de 1 150,00 €.

### **VIE COMMUNALE**



### Complexe sportif: skate park





Pour satisfaire les besoins de chacun, le conseil municipal a voulu mettre en place un skate park suite à la demande de jeunes administrés.

Nous espérons que celui-ci sera utilisé de manière à respecter le matériel mis à disposition. Le skate park a eu un coût pour la commune de 57 072,00 € TTC.

Le conseil départemental a subventionné ce projet à hauteur de 7 000,00 € et Grand Belfort Communauté d'Agglomération a versé une participation de 29 236,00 €.

### Aire de jeux de l'école maternelle





Les structures de jeux de l'école maternelle ont été changées entièrement, en raison de leur vétusté mais aussi pour répondre aux exigences de sécurité.

Le conseil municipal a choisi d'investir dans de nouvelles structures de jeux. Visiblement, nous avons fait le bonheur de vos enfants et nous en sommes ravis.

La commune a financé ce projet en intégralité, pour un montant de 13 242,30 €.

## \*

### VIE COMMUNALE

### • • Convention : Aide aux communes



Afin de mener a bien nos projets, la commune de Méziré représentée par Monsieur le Maire et le conseil départemental représenté par M. Bouquet Florian, son Président, ont signé ensemble, une convention dans le cadre du dispositif d'aide aux communes, qui a permis l'aide au financement d'un plateau surélevé pour l'aménagement de sécurité de la rue de Beaucourt (subvention versée de 6 905,00 €) et ainsi qu'une aide pour la création du Skate Park (subvention versée de 7 000,00 €).

Le conseil municipal remercie vivement le Président du conseil départemental du Territoire de Belfort pour les subventions attribuées à notre commune.

### • • • 26 mai 2019 : Elections européennes

**Voter est un droit !** En tant que citoyen européen, voter aux élections européennes est un droit fondamental et le moyen de participer et de peser sur le fonctionnement de l'Union Européenne.

A titre dérogatoire, l'inscription sur les listes électorales pour les élections européennes est possible cette année jusqu'au 31 mars 2019

- en vous présentant en mairie ou en envoyant un courrier,
- de manière dématérialisée, via le site www.demarches.interieur.gouv.fr.

Les français établis à l'étranger ne peuvent désormais plus être inscrits simultanément sur une liste électorale consulaire pour les scrutins nationaux et sur une liste électorale municipale pour les scrutins locaux. Ils devront choisir sur laquelle ils se maintiennent en 2019.

S'ils souhaitent voter en France, ils devront obligatoirement demander leur radiation de la liste électorale consulaire sur service-public.fr.

Par défaut, les français résidant à l'étranger inscrits à la fois sur une liste en France et sur une liste électorale consulaire seront maintenus sur la liste électorale consulaire et radiés de la liste de leur commune en France. Ils voteront donc à l'étranger pour l'élection présidentielle, les élections législatives, les référendums, les élections européennes et les élections des conseillers consulaires.

### Déneigement et règles de civisme

### Rappel de l'arrêté 2007-38 du 06 décembre 2007 prescrivant le déneigement

En cas de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs propriétés ou maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. L'utilisation de produits tel que la sel, le sable, les cendres ou la sciure sont recommandés par temps de neige ou verglas.

#### Règles de civisme

\* Je ne laisse jamais mon chien faire ses besoins sur les trottoirs, les places publiques, les aires de jeux pour enfants et les espaces verts publics.

Lors de mes sorties, je dois tenir mon chien en laisse et ramasser ses déjections.

\* Je respecte : les massifs de fleurs, les espaces verts, les installations publiques, les terrains de jeux ainsi que les propriétés privées.

# \*

### PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



- Signature d'un contrat de prestation de services avec la société ENETT pour l'entretien des locaux communaux.
- Emprunt de 50 000,00 € auprès du Crédit Agricole pour financer les dépenses non prévues sur travaux de sécurisation de la rue de Beaucourt.
- Approbation de la modification statutaire de Grand Belfort Communauté d'Agglomération.
- Adhésion au groupement de commandes du conseil départemental pour la fourniture et la livraison de signalisation verticale.

## • • • 29 octobre 2018

- ◆ Validation du Projet Educatif de Territoire de 2017/2020 révisé et intégration du Plan Mercredi
- Validation du Plan Communal de Sauvegarde de la commune.
- Approbation du règlement d'affouage 2018/19 en forêt intercommunale Méziré/Morvillars.

## • • 10 décembre 2018

- Acquisition des anciennes parcelles délaissées par la SNCF sur la rue de Beaucourt et devenues propriété du conseil départemental, pour 6 500,00 € HT.
- Approbation de **l'état d'assiette des coupes proposé par l'ONF** dans les parcelles 31r et 37a et **décision de vente sur pieds, en futaies affouagères,** des bois marqués sur les parcelles 31r et 37a de la forêt intercommunale Méziré/Morvillars.
- ◆ Clôture du rôle d'affouage 2018/19 avec 17 affouagistes inscrits pour Méziré et 16 pour Morvillars en forêt intercommunale Méziré/Morvillars.
- Ouverture d'une ligne de trésorerie à hauteur de 100 000,00 €, pour faire face aux paiements de factures d'investissement en attente des versements de subventions attribuées sur l'année 2018.
- Engagement des communes de Méziré et Morvillars pour l'expérimentation, proposée par le département du Territoire de Belfort et l'association des Communes Forestières, d'installation de parcelles d'avenir pour tester de nouvelles essences d'arbres adaptées au changement climatique.

# • • • 11 janvier 2019

- Instauration du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).
- Poursuite des travaux de mise en accessibilité / Demandes de subventions.

## 4

#### VIE COMMUNALE

### • • • Rétrospective :

#### **Commémorations**



<u>11 novembre 2018</u>: Centenaire de l'Armistice, avec les élèves de l'école élémentaire de Méziré.

<u>18 novembre 2018</u>: Commémoration de la libération de Méziré et Morvillars.

#### Festivités de Noël



Spectacle de Noël de l'école maternelle.



Repas du périscolaire avec les aînés.

### **VIE SCOLAIRE**

## **††** Périscolaire : Plan Mercredi et Soirée Magique

<u>lère période</u>: du 09 janvier au 13 février 2019

**Thème:** La magie à travers les contes

<u>2ème période</u>: du 06 mars au 10 avril 2019 <u>Thème</u>: Les p'tits jardiniers cuistots

- Apprentissage des tours avec un magicien :
- Réalisation des décors et des accessoires.
- Réalisation des banderoles pour <u>le spectacle</u>.
- Atelier chocolat avec un chocolatier.
- Divers ateliers autour de la cuisine.
- Participation à la plantation et récolte de légumes dans une exploitation maraichère.

#### Soirée Magique : samedi 16 février 2019 à 20h00 à la salle des fêtes de Méziré

Partie 1: Show animé par le magicien avec l'aide des enfants du Périscolaire du mercredi matin

Partie 2: Show les grandes illusions animé par MAVERICK ET TARA

Entrée : 1€ sur inscription au 03.84.27.70.09 ou periscolaire.mezire@orange.fr

## Carnaval de Méziré 2019

Thème: Le Monde de l'enfance Le samedi 16 Mars 2019 à 14h30,

rendez-vous devant le restaurant le Mézirois afin de participer au défilé. Plusieurs groupes seront présents! Venez nombreux!



## \*

### VIE COMMUNALE

### Les sapeurs pompiers recrutent

#### Conditions d'engagement

Etre âgé de 18 ans
Résider légalement en France
Être en situation régulière au regard des obligations du service national
Jouir de ses droits civiques
Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique

Ne laissons pas le manque de Sapeurs Pompiers Volontaires devenir la prochaine URGENCE.

Rejoignez les Sapeurs Pompiers des TOURELLES 90120 MORVILLARS

Info et contact : 06 98 41 50 98 – merlin-tourelles@sdis90.fr

#### VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!



### Réhabilitation du cimetière intercommunal Méziré-Morvillars

Face aux nouvelles contraintes imposées par la réforme funéraire, les communes de Méziré et Morvillars se sont engagées dans un programme de réhabilitation du cimetière intercommunal.

Dans un souci de respect et de sécurité face à la législation funéraire en vigueur, les mairies de Méziré et Morvillars missionnent le groupe ELABOR service cimetière pour réaliser une procédure de reprise des tombes abandonnées.

A cet effet, toute personne concernée par des concessions vendues mais non matérialisées, des tombes très anciennes ou sans épitaphe et qui tient à maintenir ses droits ou places est priée de se faire connaître à la mairie de Morvillars aux heures d'ouverture habituelles ou par courrier Mairie de Morvillars - Place du Marché - 90120 MORVILLARS (en précisant le numéro de concession et nom des inhumés dans la tombe).

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

### • • Loi Labbé : Votre jardin sans pesticides

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques (herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...) évolue. Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber, cette interdiction concerne aussi les collectivités.

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces (conseils et solutions: www.jardiner-autrement.fr).

Vos bidons, bouteilles, flacons, sprays ou autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides doivent être rapportés en déchetterie, et si possible dans leur emballage d'origine.













### **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**

### organisées par les associations de Méziré au 1er Semestre 2019

Samedi 02 Mars	Repas dansant organisé par les Ami-Cool des Réunionnais	03.84.27.72.33
Samedi 16 Mars	Carnaval organisé par le Comité des Fêtes	03.84.27.80.75
Samedi 23 Mars	Loto organisé par la Farandole	06.23.76.89.59
Dimanche 31 Mars	Salon des Hobbies organisé par le Club du 3ème âge	03.84.54.18.23
Samedi 06 Avril	Repas dansant organisé par les Ami-Cool des Réunionnais	03.84.27.72.33
Samedi 13 Avril	Loto organisé par l'AS Méziré Fesches-le-Châtel	03.84.27.83.53
du 28 Avril au 1er Mai	Fête de l'Escargot organisée par le Comité des Fêtes	03.84.27.80.75
Mercredi 08 Mai	Commémoration de la Victoire 1945 organisé par la Commune	03.84.27.80.75
Samedi 1er Juin	Repas dansant organisé par les Ami-Cool des Réunionnais	03.84.27.72.33
Samedi 15 Juin	Challenge Tennis de Table organisé par l'Association Culturelle	06.33.40.39.31



### **ETAT CIVIL**



## Naissances

Enes KARAKOC	né le 15 octobre 2018
Cléa CARDOT	née le 07 novembre 2018
Nino SAMBOU	né le 04 décembre 2018
Alessio FATI	né le 02 décembre 2018

Ne sont répertoriées que les naissances du 15 Octobre 2018 au 1er Janvier 2019 dont l'avis nous est parvenu de la Mairie du lieu de naissance.



## Décès

Joseline ROSSI, décédée le 16 novembre 2018 (née en 1944) René ROBICHON, décédé le 20 novembre 2018 (né en 1920)

Décès survenus entre le 1er Novembre 2018 et le 1er Janvier 2019

Elaboré et imprimé par nos soins - Edité le 21 janvier 2019